PARE-VAPEUR



AEROVAP SD18+

ÉCRAN PARE-VAPEUR VALEUR Sd 20m

AVANTAGES

- HAUTE RÉSISTANCE AU VIEILLISSEMENT
- HAUTE RÉSISTANCE MÉCANIQUE
- POUR COMBLES AMÉNAGÉS ET NON AMÉNAGÉS
- POUR MURS OSSATURE BOIS AVEC BARDAGE EXTÉRIEUR OU BRIQUE
- INSUFFLATION D'ISOLANT POSSIBLE

SOLUTION SYSTÈME
PRODUITS ASSOCIÉS PARE-VAPEUR ADHÉSIF MASTIC
ÉTANCHÉITÉ À L'AIR



GARANTIE DE 10 ANS
SALOLA ENVIRONNEMENT
Allianz n°57705301
SUR TOUS NOS PRODUITS

VALEUR SD **20m**

CONFORME **DTU 31.2** ET **CPT 3560**

COMPLEXE **2 COUCHES**

MASSE **115g / m²**

ROULEAU **1,5mx50m** **3mx50m**

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*
A+
A+ A B C

/// DOMAINES D'APPLICATION

Le Cahier de Prescriptions Techniques CPT 3560 de juillet 2009 impose la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu et étanche à l'air en sous-face de l'isolation en laine minérale des combles. Le pare-vapeur **AEROVAP SD18+** répond à ces exigences. C'est une combinaison de voiles non tissés PP, destiné à ces toitures isolées et aux murs à ossature bois. L'enduction spéciale empêche la pénétration de l'humidité de l'habitat dans l'isolant. Le voile non tissé en PP apporte la résistance nécessaire à la pose. Le pare-vapeur **AEROVAP SD18+** est aussi particulièrement adapté aux maisons à ossature bois car conforme aux exigences du DTU 31.2 en matière de perméance à la vapeur d'eau (P = à 0,005g/m².h.mm Hg), valeur Sd = 18m.
Prière de respecter les prescriptions de pose. En matière de sécurité au feu, le pare-vapeur **AEROVAP SD18+** n'est pas destiné à constituer la face apparente en plafond de locaux occupés en bâtiment d'habitation ou dans les bâtiments recevant du public.

PAROIS **OSSATURES BOIS** AVEC REVÊTEMENT EXTÉRIEUR **VENTILÉ**

COMBLES **AMÉNAGÉS** ET **NON AMÉNAGÉS**

Pour identifier les accessoires compatibles pour une parfaite étanchéité à l'air ou à l'eau, consultez le tableau des fonctionnalités et compatibilités.

COMPOSITION :
Complexe de 2 couches de voiles non tissés en PP enduction modifiée

Masse surfacique selon DIN EN 1849-2	115 g/m²
Réaction au feu, EN 13501-1, EN 11925-2	E-d2
Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928	W1
Résistance à la pénétration de l'air	< 0,1m³/m² h 50 Pa
Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN ISO 12572	20 m
Résistance en traction sens longitudinal, EN 12311-2	200 N/50 mm (160/240)
Résistance en traction sens transversal, EN 12311-2	170 N/50 mm (135/205)
Allongement sens longitudinal, EN 12311-2	72 % (65/110)
Allongement sens transversal, EN 12311-2	80 % (81/105)
Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal EN 12310-1	120 N (60/80)
Résistance à la déchirure au clou sens transversal, EN 12310-1	120 N (120/200)

NORMES/CERTIFICATS
Marquage CE conforme à la norme EN 13984
Répond au CPT 3560 version 2-07/2009

SALOLA ENVIRONNEMENT